

DEBAT - DÉBAT - DEBATE

Les archives de et sur la Résistance. Par-delà leurs limites, une richesse propice à de nouvelles perspectives

Fabrice Maerten

L'ouvrage récent *Papy était-il un héros ?* a notamment montré l'ampleur des archives produites par la Résistance et par les instances publiques dans le cadre des processus liés aux statuts de reconnaissance nationale conférés dans l'immédiat après-guerre aux résistants¹. Mais que nous apprennent ces centaines de milliers de dossiers individuels sur la Résistance telle qu'elle fut pratiquée et vécue sous l'Occupation ? Quelles sont les raisons de s'en méfier et comment espérer contourner en partie les problèmes posés par leur contenu, notamment au regard de l'historiographie sur le sujet ? Enfin, quelles recherches privilégier sur base de ces dossiers et des multiples autres sources relatives à la Résistance ?

Des statuts producteurs d'une masse d'archives de valeur inégale

Entre 1944 et 1948, l'État crée quatre statuts destinés à honorer, récompenser et dédommager les Belges et, dans une moindre mesure, les non-Belges qui ont lutté contre l'ennemi en pays occupé. Ceux parmi eux victimes de la répression nazie sont par ailleurs associés à la même époque à un cinquième statut. Cet écheveau de reconnaissances est essentiellement dû aux rivalités entre différents courants de la Résistance. Les contenus variés des lois et arrêtés-lois établissant les modalités d'obtention de ces différents statuts aboutissent à la constitution de dossiers individuels plus ou moins fiables sur le plan scientifique selon les cas.

Parmi ces statuts, celui des agents de renseignements et d'action est sans doute celui auquel on

peut accorder le plus de crédit en termes de potentiel de recherche sur la Résistance sous l'Occupation. Attribué dès le lendemain de la Libération selon des critères très stricts à 18.176 personnes ayant œuvré dans les services de renseignements, les lignes d'évasion, les réseaux de propagande et les cellules de sabotage en rapport direct avec les autorités belges et britanniques à Londres, il débouche sur la constitution, par la Sûreté de l'État, de plus de 46.000 dossiers dont le contenu est étroitement contrôlé par les chefs de réseau et de mission. Parfois, ils comportent uniquement un avis laconique mentionnant que la personne n'entre pas en ligne de compte pour l'obtention du statut. Mais la majorité d'entre eux contiennent deux ou trois formulaires reprenant les éléments essentiels d'identité et des données succinctes sur l'activité, dont au moins une pièce contresignée par le chef de réseau qui y ajoute son appréciation motivée. D'autres encore rassemblent non seulement plusieurs formulaires remplis, mais aussi des rapports détaillés, des témoignages, de la correspondance et des listes de noms, le tout collecté pour l'essentiel dans l'immédiat après-guerre. Les dossiers des agents opérationnels venus de Londres sont les plus riches, car ils comportent aussi des documents créés par la Sûreté de l'État entre 1940 et 1944 en Angleterre (rapports liés à l'entraînement, ordres et comptes rendus de missions, correspondance) et/ou par l'agent en pays occupé (télégrammes codés). Ainsi, ces dossiers de la Sûreté de l'État constituent du fait de leur crédibilité et de la richesse de leur contenu un instrument de premier ordre pour l'étude de la Résistance.

1. FABRICE MAERTEN (dir.), *Papy était-il un héros ? Sur les traces des hommes et des femmes dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale*, Bruxelles, Racine, 2020. L'ouvrage est paru simultanément en néerlandais sous le titre *Was opa een held? Sporen naar mannen en vrouwen in het verzet tijdens WOII* (Tielt, Lannoo).

À l'inverse, le statut de la résistance armée, établi par l'arrêté-loi du 19 septembre 1945, suscite nettement plus de réserve. Pour l'obtenir, il suffit d'avoir été affilié au plus tard le 4 juin 1944 à un groupement de Résistance reconnu et d'être resté à la disposition dudit groupement jusqu'à la fin de l'Occupation, et cela pour autant qu'on soit de nationalité belge, qu'on jouisse de ses droits civils et politiques, et qu'on n'ait pas encouru de condamnation criminelle ou correctionnelle. Les étrangers et ceux non affiliés à un groupement reconnu au plus tard le 4 juin 1944 doivent par contre apporter les preuves de leur coopération à la résistance armée sous l'Occupation ou à l'action libératrice du territoire.

La filière de l'affiliation permet une reconnaissance relativement aisée, puisqu'il n'est pas nécessaire dans ce cas d'avoir développé une activité contre l'occupant : il suffit que le requérant reçoive la confirmation de son affiliation au groupement dont il se revendique par un recruteur, et que son chef direct et le chef national de l'organisation certifient qu'il est bien resté à la disposition du mouvement jusqu'à la Libération, pour qu'il obtienne le statut de résistant armé. En outre, par un effet pervers d'un article de l'arrêté-loi, relatif aux grades susceptibles d'être obtenus, les supérieurs hiérarchiques ont un intérêt personnel à faire reconnaître le plus grand nombre possible de personnes sous leur autorité. De plus, les commissions de contrôle instituées accordent une large place aux responsables du groupement par lequel le dossier a été introduit. Dès lors, les fraudes ne sont pas rares. Un autre effet insidieux de cette procédure est que les membres des mouvements non reconnus sont amenés à s'affilier facticement aux organisations accréditées pour obtenir plus facilement satisfaction. Par ailleurs, le contrôle par cette voie étant relativement ténu, certains ont tendance à antidater leur entrée dans la Résistance pour obtenir des avantages plus substantiels. Enfin, le rapport d'activité de l'intéressé présent sur le formulaire officiel de demande est souvent très sommaire, car il ne joue pas un rôle important dans le processus de reconnaissance. Les formulaires préparatoires établis par certains

groupements, comme l'Armée secrète, le Mouvement national belge, les Partisans armés ou le Mouvement national royaliste, sont heureusement bien plus riches.

On ne s'étonnera dès lors pas que selon un tableau dressé vers la fin de la procédure, soit le 31 décembre 1956, 131.879 des 139.569 résistants armés reconnus à cette date l'aient été par la filière de l'affiliation, ni que seules 19.856 demandes, soit 12,4% du total, aient été rejetées, taux largement inférieur à celui constaté pour tous les autres statuts.

Ainsi, 77,2% des demandes introduites dans le cadre de la procédure liée au statut des résistants civils, promulgué le 16 janvier 1947, aboutissent à un rejet. Les conditions d'obtention de ce statut, destiné à honorer les individus ayant accompli des sabotages dans l'exercice de leur profession, ayant participé à des œuvres de solidarité patriotique agissant contre les desseins de l'ennemi, ou étant venus en aide à toute personne pourchassée par l'occupant pour toute autre raison qu'une infraction de droit commun, sont, il est vrai, plus strictes. D'abord, le statut n'est accessible qu'à ceux et celles n'ayant pas argué de ces activités pour se faire reconnaître comme résistant armé; ensuite, les intéressés doivent apporter la preuve de leur activité clandestine. Si l'on ajoute à cela que, comme pour les autres statuts, en sont exclus d'office les personnes condamnées pour collaboration, les travailleurs volontaires et les criminels de droit commun, il n'est pas étonnant que seules 10.039 des 44.076 demandes aient abouti à une conclusion positive. L'avantage pour l'historien est que les dossiers constitués sont généralement bien mieux documentés que ceux des résistants armés et que les affirmations des requérants sont systématiquement vérifiées par les commissaires de l'État qui, dans ce cadre, font effectuer de véritables enquêtes auprès des témoins suggérés par les demandeurs.

Les mêmes principes valent pour les deux derniers statuts élaborés à l'époque, à savoir dans l'ordre chronologique, celui des prisonniers politiques et de leurs ayants droit, et celui des résistants par la

presse clandestine. Ce dernier statut, qui honore essentiellement les personnes qui, en Belgique, ont œuvré pendant au moins six mois à la résistance « patriotique » à l'ennemi par la rédaction, l'impression, la constitution de dépôts, le transport et/ou la diffusion systématiques d'organes de presse clandestins, conduit, comme celui de la résistance civile, à des enquêtes approfondies de la part des commissaires de l'État sur l'activité présumée du quémandeur. Et la même rigueur dans le contrôle est de mise, puisque 52,2% des demandes, soit 13.270 sur les 25.247, sont rejetées (10.039 sont donc acceptées). L'historien ne dédaignera cependant pas les dossiers des demandes rejetées – cette remarque vaut aussi pour les autres statuts – car certains sont riches d'informations, en particulier lorsque le quémandeur conteste la décision et que des enquêtes complémentaires sont effectuées.

Les dossiers constitués dans le cadre du processus d'attribution du statut de prisonnier politique sont moins attrayants. En effet, lorsqu'ils concernent des résistants (on ne connaît pas leur nombre parmi les 41.315 prisonniers politiques reconnus), ils se concentrent, pour l'attribution du titre de prisonnier politique, sur la recherche de la preuve que l'arrestation est la conséquence directe d'une activité patriotique et désintéressée. Et souvent, une attestation du groupement dont a fait partie la personne suffit pour convaincre les commissaires. En fait, les documents les plus intéressants relatifs aux prisonniers politiques résistants ne figurent pas dans le dossier « Statut », mais dans le dossier « Service documentation et recherches » qui rassemble notamment tous les documents récupérés dans les archives allemandes. On y trouve parfois des trésors, comme le jugement détaillé du tribunal allemand à l'encontre du résistant et de ses camarades condamnés en même temps que lui.

Si les dossiers Statuts résistants civils, par la presse clandestine et prisonniers politiques sont davantage dignes de confiance que ceux élaborés dans le cadre de la procédure de reconnaissance pour les résistants armés, ils n'en présentent pas moins, eux aussi, des limites importantes. D'abord, vu la lourdeur et la rigueur de la procédure, ils néces-

sitent de la part du requérant un bagage intellectuel et donc culturel loin d'être acquis par la majorité de la population de l'époque, a fortiori par des étrangers qui ne maîtrisent ni les langues du pays, ni les méandres de son administration.

C'est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de se faire reconnaître comme résistant civil ou par la presse clandestine. Une grande partie des résistants actifs dans les domaines couverts par ces deux statuts se découragent d'autant plus vite d'introduire des demandes ou de persévérer dans la démarche, qu'ils ont déjà obtenu le statut de résistant armé ou d'agent de renseignements et d'action. En somme, ne se lancent vraiment dans l'aventure que les personnes relativement cultivées s'étant largement investies dans ce type de combat clandestin et disposant d'un réseau de relations prêtes à appuyer leurs dires, même si ces affirmations surestiment et anticipent l'activité clandestine. Par ailleurs, il est difficile aux parents des disparus de monter un dossier solide pour leur proche, la Résistance étant, par définition, secrète. Enfin, comme ces dossiers ne commencent à être traités que vers la fin des années 1940 et n'aboutissent souvent qu'au début des années 1950, il s'ensuit une série d'inconvénients pour la recherche historique: des risques accrus de distorsion de la mémoire ou d'oubli des divers intervenants, la disparition de témoins importants ou même de certains demandeurs aboutissant parfois à l'arrêt prématuré de la procédure; enfin, le développement de la guerre froide, qui pousse la plupart des nombreux communistes à s'être investis dans ces formes de lutte à ne pas introduire de demandes ou peut entraîner une sévérité accrue des commissaires de l'État vis-vis de ceux et celles qui osent tout de même franchir le pas, sous prétexte qu'ils n'ont pas agi par patriotisme.

Problèmes fondamentaux et premières esquisses de réponses

On l'aura compris, la masse de dossiers individuels constitués dans l'immédiat après-guerre ne garantit aucunement qu'on y retrouve tous les hommes et toutes les femmes impliqués dans le combat clandestin, ni même que tous ceux recon-

nus résistants aient vraiment lutté contre l'occupant. Le nombre de résistants armés est surestimé au contraire de celui des opposants engagés dans des formes non violentes d'action. Par ailleurs, le système mis au point favorise certaines catégories de population, comme les militaires et les membres des forces de l'ordre, les fonctionnaires dont les enseignants, les membres des professions libérales et les cadres supérieurs, les employés, les ouvriers qualifiés, au détriment des ouvriers peu qualifiés ou isolés, notamment dans le monde agricole, des personnes sans profession dont un grand nombre de femmes, des étrangers, des communistes à partir du début de la guerre froide, des repris de justice, des personnes s'étant un moment fourvoyées dans la collaboration ou s'étant engagées comme travailleurs volontaires en Allemagne, et même des disparus dont certains survivants s'arrogent parfois les mérites.

En outre, faute de contrôle suffisant, de nombreux dossiers, en particulier ceux liés au statut de la résistance armée, sont à considérer avec la plus grande prudence pour ce qui a trait à l'activité déclarée, à la date d'entrée dans la Résistance et à l'appartenance au groupement signalé, d'autant que souvent les résistants authentiques ont œuvré successivement ou même simultanément pour plusieurs organisations.

Enfin, il faut évidemment garder à l'esprit que ces dossiers ont été constitués pour répondre aux exigences des lois et arrêtés-lois, et non pour satisfaire les historiens. Dès lors, s'ils fournissent de nombreux éléments d'information relatifs à la carte d'identité de la personne (mais attention, avec souvent quelques années de décalage par rapport à la situation de la période de guerre), ils livrent une image le plus souvent réductrice et éclatée de la Résistance. En effet, ils se focalisent sur les aspects factuels de l'activité des résistants,

jugés essentiels en vue de la reconnaissance, en négligeant d'autres pans de leur combat et surtout de nombreux angles d'approche si précieux pour l'historien, comme les motivations de leur engagement, les fluctuations de leur état d'esprit pendant ces quatre longues années d'occupation, le relevé de leurs insatisfactions, de leurs échecs, de leurs imprudences ou de leurs errements, et *last but not least* la nature de leurs relations interpersonnelles dans et à la périphérie de la Résistance.

Cette analyse est le fruit d'une longue pratique de ces dossiers, entamée lors de notre mémoire de licence sur la Résistance à Mouscron et développée dans le cadre de notre thèse de doctorat sur la Résistance dans le Hainaut². Cette maturation critique s'est accompagnée de la prise de conscience d'un autre danger inhérent à ces sources, celui d'être noyé dans la masse des documents. Danger auquel nous n'avons pas totalement échappé au moment de la thèse, puisque la difficulté de maîtriser les informations récoltées dans des milliers de dossiers individuels nous a contraint à nous focaliser sur un aspect spécifique de la lutte clandestine.

Nous avons opté pour un domaine considéré par la plupart des historiens de la Résistance comme primordial, celui de la propagande prise dans un sens large, puisqu'elle englobe aussi les actes de désobéissance civile, comme les grèves. Cette définition correspondait assez bien à celle que donne François Bédarida de la résistance civile³. Mais cette expression nous mettait mal à l'aise, car elle renvoie en Belgique au statut du même nom, attribué aux personnes ayant œuvré dans ce que l'historien français appelle la résistance humanitaire! Aussi au mot « civil » ont été préférés les qualificatifs « politique et idéologique » qui, pour le même auteur, lui servent d'attributs. Et pour couvrir ce phénomène, nous avons dû puiser des données non seulement dans des dos-

2. Voir FABRICE MAERTEN, *La résistance dans la région mouscronnoise pendant la seconde guerre mondiale (mai 1940 - septembre 1944)*, Mouscron, 1984 et IDEM, *Du murmure au grondement. La Résistance politique et idéologique dans la province de Hainaut pendant la Seconde Guerre mondiale (mai 1940-septembre 1944)*, Mons, 1999, 3 vol.

3. Voir FRANÇOIS BÉDARIDA, art. « Guerre subversive », dans *1938-1948. Les années de tourmente : de Munich à Prague. Dictionnaire critique*, Paris, 1995, p. 105-110, spécialement p. 109.

siers individuels « presse clandestine », mais aussi parmi ceux produits dans le cadre des quatre autres statuts.

La somme de dossiers individuels consultés dans le cadre de l'élaboration de notre thèse a aussi été utile sur le plan quantitatif, puisqu'elle a permis d'établir une sociographie des résistants du Hainaut engagés dans la résistance politique et idéologique, et même de la Résistance tout court, vu le caractère généralement fondateur de ce type de lutte. La sélection opérée à partir de la mention de la participation à cette forme spécifique de combat dans les dossiers individuels analysés a même, selon nous, aidé à disposer d'une image plus fiable des résistants vraiment actifs sous l'Occupation que si nous nous étions basé sur le seul critère de la reconnaissance. D'autres solutions existent pour dresser ce portrait, nous y reviendrons.

Mais comment remédier, à tout le moins en partie, à cette image déformante et incomplète de la Résistance fournie par les dossiers individuels nés des statuts de reconnaissance nationale, en particulier de celui de la résistance armée? D'abord, comme l'expérience nous l'a appris, en confrontant les dossiers et surtout, en parcourant ceux des chefs de section ou de secteur qui, de manière volontaire ou involontaire, souvent contredisent ou ramènent à de plus justes proportions l'activité de leurs subordonnés. En outre, à la demande des chefs de réseau ou de mouvement eux-mêmes généralement sollicités par les autorités, les responsables situés à un niveau assez élevé de la hiérarchie produisent souvent dès l'immédiat après-guerre des rapports de synthèse. Ces derniers ont le mérite de présenter un tableau d'ensemble des activités du groupe, mettant en relief les principales étapes de son développement, ses actions remarquables et ses acteurs prédominants. Malheureusement, ces documents n'existent pas ou n'ont pas été retrouvés pour chaque sous-structure ou même pour chaque réseau ou mouvement. De plus, ils sont établis dans le but de fournir une image positive de l'activité clandestine, et donc ont souvent tendance à gommer des aspects moins reluisants ou plus contestables, comme les

tensions entre membres, les périodes de doute et d'inaction, les échecs, les erreurs commises, les dérapages et lâchetés et même, de manière générale, les réquisitions et les exécutions, car ces dernières sont alors susceptibles d'être l'objet de poursuites par la justice belge. Parfois aussi, ils mettent un peu trop en évidence l'auteur du texte, certains proches ou les derniers responsables du groupe au détriment d'autres acteurs moins appréciés par le rédacteur ou ignorés de manière involontaire ou volontaire par ce dernier, car victimes de la répression allemande et par conséquent dans l'incapacité de renseigner le rédacteur ou de contester sa version des faits.

Les archives de l'Occupation comme remède partiel aux manquements de celles nées du processus de reconnaissance

Dès lors, il est nécessaire de remonter aux archives produites sous l'Occupation pour espérer combler en partie ces lacunes. Mais cette exploration n'est pas non plus exempte de risques et surtout de déceptions. D'abord, il va de soi que les documents produits alors par la Résistance en pays occupé ne contiennent pratiquement jamais les vrais noms des acteurs de la lutte, les personnes se cachant sous des pseudonymes d'autant plus difficiles à identifier que, pour des raisons de sécurité, ils peuvent varier plusieurs fois au fil de l'Occupation! Il existe des répertoires de pseudonymes établis par les acteurs ou des historiens après la guerre, mais ceux-ci sont loin d'être complets. Ensuite, la plupart des nombreux billets échangés entre les résistants pour organiser l'activité clandestine ou faire état des résultats des initiatives entreprises ont été détruits à l'époque par précaution ou n'ont pas été conservés après la guerre. Outre certains de ces billets, des rapports d'activité, des documents comptables, des directives générales, des tracts ainsi qu'un large éventail de journaux clandestins ont heureusement été conservés.

Cette panoplie de feuilles proscrites par l'occupant ne doit cependant pas occulter le fait que la somme d'informations produites est modeste, car ces journaux paraissent rarement plus d'une fois par mois, ont en général une existence éphé-

mère et ne contiennent le plus souvent que deux à quatre pages par numéro. En outre, il s'agit plus d'une presse d'opinion que d'information. Dans sa volonté de convaincre, elle n'hésite d'ailleurs pas, dans ses comptes rendus d'activité, à régulièrement amplifier et déformer à l'avantage de la Résistance les initiatives entreprises par les hommes et les femmes de l'ombre. Il n'empêche : par l'expression des idées de la plupart des courants de la Résistance au fur et à mesure de l'Occupation, mais aussi par certaines informations introuvables par ailleurs, la presse clandestine constitue une source incontournable pour l'étude de la Résistance en Belgique et il est heureux qu'elle soit entièrement consultable en ligne sur le site *The Belgian War Press*.

De plus, les services de renseignements produisent d'innombrables rapports sur la situation militaire, politique et économique en Belgique occupée. Un grand nombre d'entre eux sont aujourd'hui encore conservés, mais ils ne fournissent qu'une image indirecte de la Résistance et valent surtout pour l'observation attentive de la vie sous l'Occupation, sauf dans certains cas précis, comme par exemple lorsqu'ils recensent des sabotages et des attentats commis par les hommes de l'ombre. Les messages transmis et reçus par les radiotélégraphistes opérant sur le terrain pour les divers réseaux et mouvements rassemblent par contre des données très intéressantes sur les activités des organisations clandestines et les péripéties souvent tragiques vécues par elles. Mais encore faut-il les retrouver, et surtout pouvoir les décoder. Heureusement, on dispose tout de même de nos jours de la transcription en clair d'une quantité non négligeable de ces messages.

Les archives produites en Grande-Bretagne par les services secrets belges et alliés, en particulier britanniques, sont beaucoup plus riches en termes d'informations sur la création et l'activité des structures clandestines, en particulier pour ce qui a trait aux réseaux de renseignements et d'action, mais aussi à certains mouvements, comme le groupe G et l'Armée secrète, sans que cette fois les noms des principaux responsables, ni certains

manquements des organisations ne soient occultés. Seul bémol, l'accès aux sources n'est pas total. Ainsi, du côté britannique, les archives des services de renseignements extérieurs (le *Special Intelligence Service*) et des lignes d'évasion (le *Military Intelligence Section 9*) de cette période sont toujours fermées ; et en Belgique, celles de la Deuxième Direction de la Défense nationale, importantes pour les missions liées au sabotage et à la guérilla, et en particulier à l'Armée secrète, sont très difficiles d'accès du fait de la présence, dans ces fonds, de documents non encore déclassifiés. Par chance, l'accès en Grande-Bretagne aux archives du *Special Operations Executive* (actions armées) et du *Political Warfare Executive* (propagande), combiné à la consultation possible en Belgique des archives de la Sûreté de l'État pour cette période, permettent de contourner en grande partie ces obstacles.

Les archives allemandes du temps de l'Occupation peuvent également être utiles. Ont déjà été évoquées les nombreuses pièces, malheureusement incomplètes, provenant de l'appareil judiciaire et de l'univers carcéral nazis présentes surtout dans les dossiers personnels des résistants victimes de la répression allemande. Attention cependant à ne pas prendre pour argent comptant les informations fournies notamment par les jugements des tribunaux allemands, les justifications fournies par les polices allemandes pour faire exécuter comme otage certaines personnes arrêtées ou les trop rares rapports retrouvés de ces mêmes polices. En effet, ces écrits reflètent les résultats des enquêtes effectuées. Or ces dernières s'appuient sur des dénonciations, des infiltrations de collaborateurs dans les réseaux et mouvements, la découverte de documents « compromettants » et surtout des révélations le plus souvent concédées sous la torture par des résistants arrêtés. De ce fait, certaines allégations des enquêteurs et des juges ne traduisent que ce qu'on a bien voulu leur dire ou ce dont ils sont convaincus d'avance, comme l'adhésion au communisme des résistants incriminés ou leur participation à des actes de banditisme. Une fois de plus, il n'est pas facile de démêler le vrai du faux.

Par contre, on peut accorder une grande confiance aux rapports établis régulièrement par l'administration militaire allemande sur l'évolution de la situation en Belgique occupée. De même, les historiens intéressés par les sabotages perpétrés par les combattants de l'ombre ont tout intérêt à consulter les riches archives de l'état-major militaire allemand en Belgique, conservées de mai 1940 au 15 février 1944. En effet, ces documents fournissent une vue plus objective que ceux produits par la Résistance sur les effets réels des sabotages sur des objectifs stratégiques, comme les voies de communication, les réseaux de distribution d'électricité ou les câbles téléphoniques.

Enfin, certaines archives produites par les milieux de la collaboration et les structures belges tolérées par l'occupant peuvent aussi être utiles. Parmi les premières, on relèvera surtout les documents des polices pro-allemandes servant de pièces à conviction dans les dossiers de la justice militaire de l'immédiat après-guerre. Et parmi les secondes, celles de la police judiciaire près le parquet du procureur du Roi de Bruxelles rassemblant *in extenso* ou sous forme résumée, les rapports émanant des polices communales et de la gendarmerie de tout le pays relatifs à des milliers de sabotages, attentats et vols commis sous l'Occupation. En outre, les Archives générales du Royaume viennent de rendre accessibles en ligne 12.000 procès-verbaux « d'événements extraordinaires », envoyés par les brigades de gendarmerie et les polices communales du pays à la Police générale du Royaume. Actes de sabotage, attentats ou distributions de tracts et journaux clandestins côtoient attaques à main armée, meetings politiques, grèves ou manifestations de femmes pour protester contre le coût élevé de la vie.

D'autres archives de l'après-guerre au secours de l'historien de la Résistance

Les archives produites sous le joug nazi ne suffisent pas à combler toutes les lacunes de celles créées à la Libération dans le cadre des procédures de reconnaissance des résistants. Il convient dès lors de se tourner vers les autres sources nées après septembre 1944 pour répondre aux besoins

insatisfaits. Peuvent ainsi être utiles les archives créées dans le cadre des procédures pénales instaurées par la justice belge en vue de poursuivre les auteurs des crimes et délits commis entre mai 1940 et l'automne 1944. En effet, les résistants interviennent comme victimes dans de nombreux dossiers liés à la répression de la collaboration avec l'occupant et des crimes de guerre commis par des Allemands, mais aussi comme suspects dans divers dossiers ouverts suite à d'autres infractions au droit belge.

Ainsi, la justice militaire, qui instruit les dossiers liés aux crimes de guerre et à la répression de la collaboration, interroge régulièrement des résistants comme témoins, le plus souvent à charge, lors de poursuites à l'encontre des criminels de guerre et de collaborateurs présumés, surtout lorsque ces individus sont suspectés de dénonciations, d'arrestations, de mauvais traitements, de déportations ou d'exécutions de résistants. Ces enquêtes approfondies, menées dans l'immédiat après-guerre, mettent parfois en lumière des pans entiers de réseaux ou de groupements à un moment précis de l'Occupation. Et il n'est pas rare que le tableau fourni comble des vides ou soit plus fidèle à la réalité de l'organisation clandestine que les reconstitutions établies par les mouvements après la guerre.

Par ailleurs, les résistants peuvent faire eux-mêmes l'objet de poursuites, en cas de vol, de sabotage, d'incendie ou d'attentat commis le plus souvent sous l'Occupation. La plupart de ces affaires traitées souvent par la justice militaire, mais aussi parfois par la justice civile, aboutissent à des non-lieux; en outre, la consultation des dossiers ainsi créés est, à ce jour, généralement malaisée. Il n'empêche: il s'agit d'une piste à ne pas négliger, car elle pourrait dévoiler une face de la Résistance souvent cachée dans les autres sources disponibles.

Les documents produits par les autorités britanniques et américaines en vue de rendre hommage aux personnes qui ont porté assistance à leurs aviateurs et les dédommager pour les frais encourus et, le cas échéant, pour la répression

subie, méritent également l'attention. Sont ainsi créés des centaines, si pas des milliers de dossiers individuels pour le secours apporté en Belgique. Chacun d'entre eux est établi sur la base du témoignage de l'aidant, mais aussi des rapports des autres membres du réseau et des comptes rendus des aviateurs que le résistant ou la résistante prétend avoir aidés. Cette source qui, par sa fiabilité et son ampleur, fournit une base très intéressante pour l'étude de la Résistance vue d'en bas, ne présente qu'un défaut important, celui d'être difficilement accessible, puisque la série des dossiers individuels n'est pour l'instant consultable qu'aux *National Archives* à Washington.

Un autre fonds précieux pour l'analyse de la résistance civile est celui né de l'attribution à partir de 1963 du titre de Juste parmi les Nations à des civils non juifs par l'Institut *Yad Vashem* de Jérusalem. Les dossiers constitués en vue du titre doivent établir, sur la base de plusieurs témoignages concordants, que la personne ou la famille est venue en aide à un ou plusieurs Juifs menacés de mort ou de déportation, sans avoir recherché de récompense ou de compensation matérielle en contrepartie du secours fourni. 976 petits fichiers numériques relatifs à des individus ou des familles domiciliés en Belgique sous l'Occupation sont consultables sur le site internet du *Yad Vashem*. Les documents liés à ces fichiers, en particulier les témoignages ayant permis d'établir la reconnaissance du Juste, devraient bientôt leur être joints.

Par ailleurs, la série des « Renseignements autobiographiques », à compléter dans les premiers mois de 1945 par les officiers d'active et de réserve restés ou rentrés en Belgique entre le 28 mai 1940 et le 1^{er} octobre 1944, pourrait s'avérer précieuse pour vérifier les dires plus tardives de ces mêmes officiers lors de la procédure de reconnaissance comme résistant armé. Il semble en effet que ce document à remplir sur l'honneur, sous peine de mise à la pension anticipée ou de démission, fasse état, pour certains, d'implication plus modeste dans la Résistance que ce qui sera affirmé plus tard.

Révélateurs de la personnalité et du comportement des résistants communistes, les dossiers individuels établis par la Commission de contrôle politique (CCP) du parti communiste de Belgique, permettent une vision dénuée de censure (ou d'auto-censure) sur ces acteurs importants de la lutte clandestine. Des questionnaires précis sont confectionnés. Ils interrogent le militant sur l'entourage familial, le niveau scolaire, l'adhésion à différentes organisations... En outre, l'activité de guerre y est explicitée. Pour les résistants arrêtés et déportés, ces dossiers comportent la déposition effectuée devant la CCP pour l'éclairer sur les conditions de l'arrestation, les comportements aux mains de la police allemande, mais aussi en déportation. Au besoin, la CCP mène une véritable enquête pour vérifier ces dires. De ces investigations, il résulte parfois des sanctions qui témoignent du sérieux et de la gravité de la procédure. Plus de 1.500 dossiers relatifs à des résistants communistes sont ainsi consultables.

Malgré ces multiples ressources, certains résistants (et surtout résistantes) risquent de passer à travers les mailles du filet du chercheur. Par ailleurs, la plupart des fonds d'archives évoqués jusqu'à présent fournissent une image de la Résistance parcellarisée et concentrée sur ses activités au détriment des vues d'ensemble, de l'expression des émotions vécues par les résistants et d'une contextualisation s'étendant de l'avant à l'après-guerre. Dès lors, le recours à des sources moins fiables sur le plan de la critique historique, car souvent largement postérieures aux faits et non soumises à un contrôle par des tiers, peut s'avérer utile pour explorer ces domaines.

Ainsi, de nombreux centres d'archives et de documentation en Belgique et parfois à l'étranger conservent des récits d'acteurs de l'époque. Dans notre pays, c'est surtout le cas du CegeSoma. La fiabilité de ces écrits est évidemment fort variable, mais ils offrent le mérite de présenter une version personnelle des événements, qui souligne parfois des aspects de la vie des résistants peu décrits par ailleurs. L'on songe au contexte familial et social avant l'entrée en résistance, aux circons-

tances précises de cette entrée, aux motivations à l'œuvre et aux valeurs défendues, à la nature des relations entretenues avec d'autres résistants, avec l'entourage familial ou local, à l'état d'esprit du résistant, à sa vie quotidienne, aux circonstances précises de son arrestation, à ses conditions de détention, à des actes peu flatteurs ou estimés délicats dans l'immédiat après-guerre, comme certaines actions violentes, à des attitudes témoignant d'une certaine couardise ou de tensions entre groupements différents, aux conséquences de l'engagement et de la répression sur la vie de l'intéressé dans l'après-guerre, etc. Il faut évidemment avoir à l'esprit que les auteurs de ces textes se mettent en scène et le plus souvent désirent présenter, de manière consciente ou inconsciente, une image positive de leur engagement. En outre, leur récit est marqué par les effets sélectifs et déformants des jeux de la mémoire individuelle et collective. Décrypter ces oublis et ces distorsions n'est pas chose aisée.

On peut considérer avec un intérêt et une réserve similaires les interviews de résistants réalisés sur une grande échelle d'abord par le futur CegeSoma dès les années 1970, puis par des journalistes de télévision (et de radio) et des historiens dans le cadre universitaire à partir des années 1980, enfin par les centres (et les personnes) attachés à la mémoire du drame juif dans la dernière décennie du 20^e siècle et la suivante, en particulier par la Fondation Auschwitz, la Fondation de la mémoire contemporaine et Johannes Blum. L'énorme différence par rapport aux récits de résistants est ici l'intervention directe d'un interlocuteur qui, par sa personnalité et le questionnaire qu'il soumet au témoin, influence directement le résultat obtenu. Sa médiation peut avoir des effets positifs lorsqu'il parvient à mettre en confiance l'ancien résistant et à stimuler sa mémoire par des questions et des réactions pertinentes. Au contraire, une attitude inappropriée et un questionnaire mal conçu peuvent aboutir à un contenu décevant. Il est par ailleurs évident que ces témoignages recueillis relèvent plus de l'histoire des émotions ressenties des dizaines d'années après les événements que des faits vécus. Et ces émotions, for-

tement influencées par la mémoire individuelle et collective, prennent généralement une place de plus en plus importante avec l'âge. Dès lors, ces témoignages, surtout ceux engrangés dans les dernières décennies, en disent beaucoup plus sur la mémoire de la Résistance que sur son histoire proprement dite. Ce n'est pourtant pas une raison de les négliger si on se concentre sur l'histoire de la Résistance, car ils peuvent apporter des compléments précieux aux autres sources, non seulement par leur contenu plus global et plus distancié des faits, mais aussi parce qu'ils permettent à certains acteurs de la lutte peu présents dans les fonds d'archives à la sortie de la guerre, comme les hommes peu instruits ou les femmes, de s'exprimer plus largement.

Enfin, les réponses à des enquêtes se situent à mi-chemin entre les deux derniers types de sources évoquées. Par leur forme écrite, le temps de réflexion accordé au rédacteur et son isolement, ces documents se rapprochent plutôt des récits spontanés; par contre, le fait de devoir répondre à un questionnaire ou tout au moins de devoir fournir des rapports répondant à des recommandations précises, les relie plutôt aux interviews. Au-delà des richesses et des limites inhérentes aux témoignages produits après-guerre sans qu'une vérification ne soit effectuée par des tiers, ces enquêtes présentent l'intérêt de réunir les souvenirs d'un grand nombre de personnes faisant partie d'un groupe spécifique. Elles concernent les mondes franc-maçon, juif, libéral et protestant, et surtout l'Église catholique. L'attitude de ses membres vis-à-vis de la Résistance est abordée dès le lendemain de l'Occupation à travers une série de requêtes transmises au clergé de plusieurs diocèses du pays. À la fin des années 1970, des chercheurs du futur CegeSoma s'adressent cette fois à tous les membres du clergé de Belgique en fonction pendant la Seconde Guerre mondiale par le biais d'un questionnaire traitant notamment de la Résistance. Environ 1.200 prêtres et 400 religieuses y répondent. En outre, une enquête réalisée en 1998 se focalise sur les souvenirs, opinions et engagements des anciens élèves francophones des collèges des pères jésuites belges

avant, pendant et au sortir de la guerre 1939-1945. Les 455 réponses obtenues traitent notamment des souvenirs des élèves relatifs à leur attitude, mais aussi à celle de leurs professeurs, vis-à-vis de la Résistance.

La question des sources appréhendée par l'historiographie

La reconstruction du phénomène de la Résistance n'est pas chose aisée, car celle-ci ne peut que s'appuyer sur des sources produites essentiellement bien après les événements et le plus souvent dans un but partisan. Depuis le développement d'une historiographie scientifique de la Résistance au début des années 1970, les différents auteurs ont tenté de traiter le problème du manque d'archives datant de la période des faits de manière critique, en fonction des sources disponibles. En voici un rapide tour d'horizon, basé sur l'analyse d'une trentaine de publications d'auteurs considérés par nous comme majeurs pour ce thème. De manière schématique, nous avons réparti ces approches en cinq tranches chronologiques.

La première rassemble les études publiées aux alentours des années 1970 par ceux que nous considérons comme les précurseurs de cette historiographie, soit George Tanham, Henri Bernard, Louis Van Brussel et William Ugeux⁴. Ces publications se caractérisent par un recours important aux rapports de synthèse établis par les mouvements dans l'immédiat après-guerre, aux témoignages oraux, ainsi qu'aux documents personnels et aux souvenirs des auteurs qui, dans trois cas sur quatre, sont des acteurs importants de la Résistance.

Il est vrai qu'alors, de nombreuses sources sont encore inaccessibles. D'ailleurs, les auteurs ne négligent pas les documents de la Résistance de la période de l'Occupation, s'ils peuvent en disposer. Les thèmes traités sont très variés, allant d'une biographie à deux synthèses générales sur la Résistance, en passant par l'étude de trois mouvements de résistance armée différents à l'échelle locale, régionale ou nationale.

La deuxième vague se développe entre 1970 et la fin des années 1980. Elle se caractérise par un changement d'acteurs et de ton. Cette fois, les trois auteurs sélectionnés, Jean Dujardin, José Gotovitich et Maxime Steinberg, sont des historiens professionnels non membres de la Résistance⁵. Pour analyser les mouvements, réseaux, structures politiques ou milieu qu'ils abordent, ils peuvent désormais s'appuyer sur une plus grande variété de sources, tant de l'occupation que de l'immédiat après-guerre. Mais plus que leurs prédécesseurs, ils se méfient des sources produites après la Libération, qu'ils n'utilisent qu'avec parcimonie.

C'est surtout le cas de Jean Dujardin et Maxime Steinberg. Pour le premier cité, l'étude de la résistance armée est même difficile à envisager, vu le peu de sources retrouvées de la période de guerre et la « légèreté » des dossiers constitués en vue de la reconnaissance comme résistant armé. Il écrit ainsi : « (...) qu'il s'agisse de presse ou de réseau, il subsiste donc des traces matérielles nombreuses pour la bonne raison qu'il y avait des correspondants qui les ont conservées : l'opinion publique en pays occupé et le Secret Service ou la Sûreté

4. GEORGE K. TANHAM, *Contribution à l'histoire de la résistance belge, 1940-1944*, Bruxelles, 1971 (publication d'une thèse réalisée en 1951); HENRI BERNARD, *La Résistance 1940-1945*, Bruxelles, 1969; IDEM, *Un maquis dans la ville : historique du Régiment des Milices patriotiques de Schaerbeek*, Bruxelles, 1970, IDEM, *Un géant de la Résistance : Walthère Dewé*, Bruxelles, 1971; LOUIS VAN BRUSSEL, *Partizanen in Vlaanderen : met actieverslag van Korps 034 - Leuven*, Leuven, 1971; WILLIAM UGEUX, *Le Groupe G (1942-1944) : deux héros de la Résistance : Jean Burgers et Robert Leclercq*, Paris-Bruxelles, 1978.

5. Parmi leurs nombreux travaux, ont été sélectionnés pour JEAN DUJARDIN, « Le Mouvement national belge. Activités dans le domaine du renseignement et de l'action. 1941-février 1944 », in *Cahiers d'histoire de la Seconde Guerre mondiale*, n° 2, 1972, p. 9-77; « Le service D et l'aide aux illégaux », in *Cahiers d'histoire de la Seconde Guerre mondiale*, n° 3, 1974, p. 9-47; « Le service « Luc » (été 1941 - été 1942). Aspects des problèmes de commandement et de liaisons », in *Cahiers d'histoire de la Seconde Guerre mondiale*, n° 6, 1980, p. 33-114. Pour JOSÉ GOTOVITCH, « Photographie de la presse clandestine de 1940 », in *Cahiers d'histoire de la Seconde Guerre mondiale*, n° 2, 1972, p. 113-156; « La résistance : sources et méthodes », in *Cahiers de Clio*, n° 54, 1978, p. 66-70; *Du rouge au tricolore : les communistes belges de 1939 à 1944, un aspect de l'histoire de la Résistance en Belgique*, Bruxelles, 1992 (publication de la thèse défendue en 1988). Pour MAXIME STEINBERG, *L'étoile et le fusil : la traque des Juifs 1942-1944*, Bruxelles, 1986.

belge. Ce correspondant n'existe pas en matière de petits sabotages ou d'actions quotidiennes autant que variées ». En outre, « si tant en matière de presse que de renseignements, existent des archives spécifiques, il convient de noter que, dans les deux cas, les dossiers individuels sont souvent riches en données précises, en témoignages, parfois en enquêtes contradictoires. Ceux qui furent établis pour la Résistance armée ne sont pas encore officiellement visibles mais ce n'est pas, hélas!, parce qu'ils révèlent des détails mystérieux et confidentiels. En réalité ils sont le plus souvent vides de données historiques utilisables pour l'étude des faits »⁶.

Dans son étude fouillée consacrée au drame juif et à l'aide apportée aux Juifs pour les sauver de l'extermination, Maxime Steinberg rejette pratiquement toute source écrite produite après la guerre. Car, selon lui, « les dossiers personnels ont été établis dans les mouvements de résistance armée reconnus selon les critères légaux. Ceux-ci ne correspondent pas à la situation réelle de l'occupation et à son évolution dans la guerre. Les attestations délivrées aux adhérents déforment – comme les « historiques » rédigés après coup – la mémoire du passé à travers le prisme des enjeux de l'après-guerre »⁷. Steinberg est aussi très critique vis-à-vis du témoignage oral, mais « l'historien est ainsi contraint à recourir, pour combler les lacunes de ses archives, au témoignage oral dont il a éprouvé toute la fragilité »⁸.

À partir des années 1980, les historiens qui travaillent sur le sujet sont plus nombreux et d'ori-

gine plus variée. S'ajoutent en effet aux chercheurs de la période précédente, des résistants-historiens comme Marcel Franckson et Jacques Burniat, Victor Marquet et Fernand Strubbe, des historiens ou journalistes déjà chevronnés comme Ward Adriaens, Francis Balace ou Etienne Verhoeyen, et de jeunes historiens comme Pierre Jacquet et l'auteur de ces lignes⁹. Ces années 1980-2000 sont marquées par une ouverture lente et encore très partielle des archives produites par les services secrets belges et britanniques, par un accès plus aisé aux archives de l'Auditorat général et surtout par une moindre réticence à utiliser les sources produites dans l'immédiat après-guerre. Cette dernière remarque vaut notamment pour les dossiers individuels liés aux statuts de résistant civil, de résistant par la presse clandestine et de prisonnier politique, il est vrai déjà utilisés par José Gotovitch dans sa thèse sur le parti communiste.

Si la méfiance reste de mise pour les dossiers des résistants armés, qu'on peut désormais consulter sans trop de difficultés, tout au moins pour les résistants de l'Armée secrète et du Front de l'indépendance, cette appréhension n'empêche plus certains historiens de les utiliser pour reconstituer certains pans de l'histoire des organisations de résistance armée. Il en va ainsi pour Ward Adriaens dans son histoire du Front de l'indépendance et des Partisans armés à Heist-op-den-Berg, pour Marcel Franckson et Jacques Burniat dans leur ouvrage sur le service Hotton en Thiérache, pour Pierre Jacquet dans son étude sur la résistance armée dans le canton de Wavre, pour nous-même dans nos travaux sur la Résistance à Mouscron et dans le Hainaut, et pour

6. JEAN DUJARDIN, « Le service D... », *art. cit.*, p. 14-15.

7. MAXIME STEINBERG, *op.cit.*, vol. I, p. 15.

8. *Idem*, p. 18.

9. Parmi les multiples études réalisées par ces huit chercheurs, nous avons choisi, pour MARCEL FRANCKSON et JACQUES BURNIAT, *Chronique de la guerre subversive. Le service Hotton en Thiérache. 1941-1944*, Bruxelles, 1996. Pour VICTOR MARQUET, *Contribution à l'histoire de l'Armée Secrète 1940-1944. - 1/1. Aux origines de l'Armée Secrète, la Légion Belge 1940-1942 : 1940, les débuts*, Bruxelles, 1991. Pour FERNAND STRUBBE, *Services secrets belges, 1940-1945 : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Luxembourg, Pays-Bas*, Bruxelles, 1997, étude d'abord publiée en néerlandais en 1992. Pour FRANCIS BALACE, « Le thème autoritaire dans la Résistance belge : de 'l'ordre national' au 'retour à la démocratie' », in *Les courants politiques et la Résistance : continuités ou ruptures ?*, Luxembourg-Bruxelles, 2003, p. 335-364. Pour ETIENNE VERHOEYEN, « Le Service de renseignements 'Marc' (1942-1944) (1e partie) », in *Cahiers-Bijdragen*, n° 14, 1991, p. 6-60 et « Résistances et résistants en Belgique occupée, 1940-1944 », in *Revue Belge de philologie et d'histoire*; LXX-2, 1992, p. 381-398. Pour WARD ADRIAENS, *Partizanenkorp 037, Berchem*, 2005. Pour PIERRE JACQUET, *Brabant Wallon 1940-1944 : occupation et résistance*, Louvain-la-Neuve, 1989. Et pour nous-même, les études mentionnées à la note 2.

Victor Marquet dans sa recherche approfondie sur l'Armée secrète. Dans le même temps, et même sans les très riches archives de la Sûreté de l'Etat encore alors largement inaccessibles, Fernand Strubbe et Etienne Verhoeyen profitent des sources désormais disponibles en matière de services de renseignements et d'action pour poursuivre de manière fructueuse les premières études menées à ce propos par Jean Dujardin. Quant à Francis Balace, il exploite ses très riches archives personnelles du temps de guerre glanées dans des milieux qui lui sont familiers.

Ceci dit, vu le nonaccès aux riches archives de la Sûreté de l'Etat et le faible crédit attribué aux dossiers individuels créés dans le cadre de la procédure de reconnaissance en vue de l'obtention du statut de résistant armé, il est alors très malaisé de se lancer dans une étude de la Résistance dans son ensemble à l'échelle d'une commune ou d'une région et plus encore d'ébaucher une étude sociologique des résistants sur base d'une analyse quantitative. Nous tentons pourtant ce double pari au début des années 1980. Pour contourner l'épineux problème du statut de la résistance armée, nous ne prenons en compte dans nos bases de données que les résistants estimés « réels », à savoir ceux reconnus officiellement ou non pour lesquels nous avons retrouvé l'une ou l'autre trace d'une activité interdite par l'occupant destinée à lui nuire. Toutes les sources consultées, même les plus récentes comme les témoignages collectés dans le cadre de nos recherches, sont utilisées à cette fin. Cette méthode n'est pas idéale, car elle ne permet pas de retrouver toutes les personnes actives contre l'occupant; surtout, elle mêle aux résistants dont l'activité a été confirmée par un contrôle étroit un grand nombre d'individus dont la participation à la Résistance n'est pas étayée par une enquête impartiale et peut donc raison-

nablement être mise en doute. Mais nous considérons alors qu'il s'agit là de la moins mauvaise des solutions pour dresser le profil sociologique des résistants.

La voie entamée est d'ailleurs approfondie par certains historiens de la génération suivante, et en particulier dans notre échantillon, par Emmanuel Debruyne et Karolien Steen, dans leur thèse de doctorat respective¹⁰. Le premier tire profit de l'ouverture, au début des années 2000, des très riches archives de la Sûreté de l'Etat pour dresser un portrait à la fois qualitatif et quantitatif des services de renseignements et de leurs agents. La fiabilité des dossiers personnels analysés lui permet de fournir un tableau précis et incontestable des résistants engagés dans ce type de lutte. L'exercice est plus complexe pour Karolien Steen: étudiant la Résistance dans son ensemble à Gand, elle se heurte notamment aux lacunes des sources relatives à l'organisation et à la pratique de la lutte armée, ainsi qu'au dilemme relatif à l'utilisation des dossiers individuels des résistants armés. Pour établir le portrait des résistants, elle choisit, comme nous-même, de tenir compte aussi de ceux non reconnus, pour autant qu'ils aient agi contre l'occupant. Mais contrairement à nous, elle semble aussi inclure dans l'analyse tous les résistants reconnus, même ceux n'ayant mentionné aucune activité contre l'occupant dans leur dossier.

D'autres archives de la période de guerre ou d'après-guerre s'ouvrent plus largement à la recherche pendant ces années 1990-2010. C'est notamment le cas des rapports rassemblés sous l'Occupation par la police judiciaire près le parquet de Bruxelles qui permettent à Jan Laplasse et Karoline Steen de réaliser une analyse statistique des sabotages et attentats commis par la Résistance¹¹. On peut associer dans la même veine l'article d'Antoon Vrints

10. Voir EMMANUEL DEBRUYNE, *La maison de verre: agents et réseaux de renseignements en Belgique occupée, 1940-1944*, Louvain-la-Neuve, 2006 et KAROLIEN STEEN, *De schemerzone van een stad in oorlog: de evolutie van het verzet in Gent (1940-1944), van ongestructureerde initiatieven tot georganiseerde verzetsbewegingen*, Gent, 2007.

11. JAN LAPLASSE et KAROLIEN STEEN, Het verzet gewogen: een kwantitatieve analyse van politieke aanslagen en sabotages in België, 1940-1944, in *Cahiers d'histoire du temps présent*, n° 15, 2005, p. 227-262.

sur les homicides perpétrés en temps de guerre¹². Plus 'classiques' quant à l'utilisation des sources sont les publications de Marie-Pierre d'Udekem d'Acoz, André Dartevelle et Marc Verschooris¹³. Il est vrai que, même si les publications analysées de ces deux derniers chercheurs sont très récentes, elles s'appuient sur des recherches entamées dans les années 1990. D'ailleurs, tous deux ont encore pu s'appuyer sur la récolte de témoignages oraux, source qui disparaît peu à peu à partir des années 2000. Marc Verschooris allie à cette source, outre celles désormais traditionnelles, les archives de la justice militaire relatives aux enquêtes pour collaboration avec l'occupant et d'autres conservées à l'étranger, en particulier en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Marie-Pierre d'Udekem d'Acoz, quant à elle, s'appuie essentiellement sur les dossiers des agents de renseignements et d'action et des membres de l'Armée secrète, étoffés par les dossiers de ceux d'entre eux prisonniers politiques, pour son étude sur la noblesse dans la Résistance. Mais ni elle, ni André Dartevelle, qui pourtant travaillent sur de grands ensembles de résistants, n'osent s'aventurer sur le chemin périlleux de l'étude sociologique des résistants à partir de l'analyse quantitative de leurs dossiers individuels.

Parmi les six publications sélectionnées pour la période 2011-2021, seule celle d'Amandine Thiry franchit ce pas, en dressant le portrait des auteurs (et des victimes) des attentats perpétrés par la Résistance dans l'arrondissement judiciaire de Mons à la fin de l'Occupation¹⁴. Pour ce faire, elle s'appuie sur quelque deux cents très riches

dossiers judiciaires retrouvés dans les archives du parquet du procureur du Roi de Mons récemment inventoriées. Ces dossiers lui permettent aussi d'examiner en profondeur les tenants et les aboutissants des enquêtes menées à ce sujet par la magistrature debout à Mons. Les archives de la justice servent aussi d'assise à la thèse de doctorat de Jan Julia Zurné sur l'attitude de la magistrature bruxelloise face à la violence développée par la Résistance¹⁵. Son analyse qualitative se base surtout sur les dossiers de la police judiciaire près le parquet de Bruxelles déjà évoqués plus haut et sur ceux ouverts contre des magistrats par la justice militaire après la Libération.

Les archives judiciaires de l'immédiat après-guerre sont aussi abondamment utilisées par Rudi Van Doorslaer dans son étude sur l'exécution de cinq collaborateurs par des résistants à Tongres le 9 septembre 1944¹⁶. Ceci dit, l'auteur ne dédaigne pas des sources plus traditionnelles, comme les dossiers individuels et les interviews de résistants, pour dépeindre un thème proche de celui développé par Amandine Thiry et Jan Julia Zurné. Paul De Jongh, dans sa biographie collective consacrée à un noyau de résistants belgo-néerlandais, a lui aussi recours aux archives produites par les cours et tribunaux au lendemain de la Libération¹⁷. De Jongh tire également profit de multiples autres sources rendues accessibles au 21^e siècle, notamment les archives de la Sûreté de l'Etat relatives aux agents de renseignements et d'action. Ces dernières servent aussi de fondement à l'analyse du service de renseignements Zéro dévelop-

12. ANTOON VRINTS, Patronen van polarisatie: homicide in België tijdens de Tweede Wereldoorlog, in *Cahiers d'histoire du temps présent*, n° 15, 2005, p. 177-204.

13. MARIE-PIERRE D'UDEKEM D'ACOZ, *Pour le Roi et la Patrie: la noblesse belge dans la Résistance*, Bruxelles, 2002; ANDRÉ DARTEVELLE, *Un maquis dans les cités: la Résistance à Watermael-Boitsfort, 1940-1945*, Waterloo, 2018; MARC VERSCHOORIS, *Attendre la lune de mai: Gand 1944: Les combattants de l'ombre: Albert Deweer, Albert Mélot, Albert Wouters*, Namur, 2019.

14. AMANDINE THIRY, « Le tribut des temps troubles »: la justice face aux homicides attribués à la « résistance » dans l'arrondissement judiciaire de Mons (avril 1943-novembre 1944), Louvain-la-Neuve, 2016 (publication du mémoire de maîtrise présenté en 2013).

15. JAN JULIA ZURNÉ, *Tussen twee vuren: gerecht en verzet tijdens de Tweede Wereldoorlog*, Tiel, 2017 (publication de la thèse de doctorat défendue en 2016).

16. RUDI VAN DOORSLAER, *Nekschot. Oorlog, geweld en bevrijding in Tongeren*, Gorredijk, 2021.

17. PAUL DE JONGH, *Résistance sans frontières: Enquête sur les groupes d'espionnage et les lignes d'évasion (1940-1943)*, Waterloo-Turnhout, 2019 (traduction d'un ouvrage publié en néerlandais en 2018)

pée par Yaëlle Van Crombrugge¹⁸. Enfin, ce très riche fonds, mais aussi d'autres archives conservées à Londres et à Washington, permettent à Philippe Le Blanc de renouveler l'histoire du réseau d'exfiltration Comète¹⁹.

Des sources et des outils en vue d'une histoire renouvelée de la Résistance

Ce survol de l'historiographie scientifique de la Résistance montre bien que les chercheurs des différentes générations ont veillé à exploiter au mieux les sources alors à leur disposition. Un constat général s'impose cependant : jusqu'à présent, il n'a pas semblé possible de relever le défi d'une étude approfondie de la Résistance enracinée dans son substrat sociétal à l'échelle du pays ou même d'un de ses deux grands ensembles régionaux. Pourtant, comme nous l'avons montré, les sources ne manquent pas. Mais la difficulté provient qu'elles sont trop inégales : (trop) peu nombreuses pour la période de l'Occupation et, de manière générale, (trop) volumineuses et (trop) peu fiables pour celles produites dans l'après-guerre.

Dès lors, que faire pour parvenir à cette synthèse qui rattacherait la Résistance à son environnement nourricier ? Sans négliger les analyses partant du sommet, par exemple l'étude de mouvements très actifs sous l'Occupation pour lesquels les sources fiables ne manquent pas, comme le groupe G par exemple²⁰, il serait souhaitable de s'engager en priorité dans une série d'approches locales ou micro-régionales dont la somme tendrait à couvrir les différents contextes spatio-culturels présents dans le pays. En effet, c'est dans la complexité de ces tissus que la Résistance est née et s'est développée. Ces études combindraient les sources de la période de l'Occupation, tout de même bien plus variées et plus accessibles qu'il y a encore une vingtaine d'années, et les sources d'après-guerre, utilisées de manière judicieuse.

Ainsi, les dossiers individuels nés des procédures en vue de l'obtention des différents statuts accordés aux résistants peuvent constituer une mine d'or pour l'étude qualitative et quantitative de la Résistance au plan local. Et ce d'autant plus qu'un obstacle de taille à leur utilisation, à savoir l'absence d'instrument d'accès sur base du domicile du résistant, tombe peu à peu grâce au développement du projet Wikibase Résistance²¹.

Mais comment éviter d'être noyé sous une masse de dossiers au contenu contestable, comme cela s'avère être le cas pour les innombrables dossiers des résistants armés ? La solution serait peut-être de ne prendre en considération, pour l'analyse quantitative, que les femmes et les hommes reconnus résistants à l'issue d'une enquête approfondie et impartiale menée par les autorités belges après-guerre ou ... par les autorités allemandes sous l'Occupation. À savoir ceux reconnus agents de renseignements et d'action, résistants civils et résistants par la presse clandestine, ainsi que tous les autres résistants arrêtés par l'occupant pour leurs activités clandestines ou qui sont morts ou ont été blessés en le combattant.

Cette solution relativement simple et tout à fait justifiable présente cependant un inconvénient majeur, celui d'exclure de nombreux résistants réellement actifs contre l'occupant, qu'ils soient résistants armés ou tout simplement non reconnus officiellement. Dès lors, à côté des statistiques tirées de l'analyse des dossiers de ces résistants « officiels » sélectionnés selon les critères évoqués ci-dessus, on pourrait en dresser d'autres sur base de ce que nous avons appelé les résistants « réels », selon la formule explicitée plus haut dans cet article. En conclusion, vu leurs richesses et leur limites respectives, c'est la combinaison des deux méthodes qui devrait permettre d'approcher au plus près la réalité sociologique de la lutte contre l'occupant.

18. YAËLLE VAN CROMBRUGGE, *Les espions Zéro dans l'ombre du pouvoir 1940-1944*, Bruxelles, 2013 (publication du mémoire de maîtrise présenté en 2011).

19. PHILIPPE LE BLANC, *Comète. Le réseau derrière la ligne*, Arquiennes, 2015.

20. La dernière synthèse sur le sujet, celle de William Ugeux évoquée dans cet article, pourrait être largement renouvelée grâce notamment aux archives de la Sûreté de l'Etat relatives aux services de renseignements et d'action.

21. Sur les multiples aspects de ce projet, voir, en français, <https://www.cegesoma.be/fr/node/2110>.

Pour reconstituer de la manière la plus fidèle possible l'histoire de la Résistance, il sera utile d'associer à cette étude quantitative basée essentiellement sur des sources d'après-guerre, une approche 'qualitative' plus traditionnelle privilégiant celles de l'Occupation. Car comme l'écrivaient déjà il y a plus de trente ans Jean Dujardin et Maxime Steinberg, ces dernières présentent le plus haut degré de fiabilité. Ceci dit, pour combler leurs nombreuses lacunes, il est ici aussi indispensable de recourir aux sources produites par la suite. Mais ce recours doit privilégier celles établies sur base d'enquêtes approfondies et censées être impartiales (notamment les dossiers liés aux procédures de reconnaissance en vue de l'obtention des statuts de reconnaissance nationale à l'exception du statut de la résistance armée, les archives de la justice) au détriment d'autres, plus sujettes à caution comme les dossiers des résistants armés, ou les témoignages écrits ou oraux non recouverts par d'autres sources. Cependant, aucune de ces sources n'est à dédaigner, car toutes peuvent

contribuer à enrichir la connaissance d'une histoire cachée derrière de multiples paravents.

En tout cas, la prise de conscience de ces obstacles et surtout les multiples recoupements possibles grâce à l'existence de nombreux fonds d'archives de nature variée et de grande ampleur devraient pouvoir amener les historiens à se plonger ou se replonger dans l'étude de ce thème passionnant, car situé à la croisée de l'histoire politique, sociale et culturelle, et toujours d'actualité dans un monde aux prises avec de multiples oppressions. L'initiative de ce numéro spécial de la *Revue belge d'histoire contemporaine* et celle du séminaire interuniversitaire UCL-UAntwerpen 2021-2022 consacré à l'histoire de la Résistance au plan local dans vingt-quatre communes du pays témoignent d'ailleurs du regain d'intérêt pour ce thème²². En espérant, dans un avenir assez proche, l'érection de la ou des nouvelles synthèses de grande ampleur tant attendues sur le sujet depuis la publication d'Etienne Verhoeyen, il y a déjà près de trente ans²³.

Fabrice Maerten (°1962) est, depuis 1995, membre de l'équipe scientifique du CegeSoma. Il y est responsable de l'accompagnement du public dans les collections. Docteur en histoire de l'UCL, il consacre l'essentiel de ses recherches à l'histoire de la Résistance en Belgique pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a notamment publié en 2020 Papy était-il un héros? Sur les traces des hommes et des femmes dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale, ouvrage paru simultanément en néerlandais sous le titre Was opa een held? Speuren naar mannen en vrouwen in het verzet tijdens WOII.

22. Le séminaire de l'UAntwerpen dirigé par Marnix Beyen et Michèle Corthals porte sur les communes d'avant les fusions de 1977 de Aarschot, Boom, Brasschaat, Burcht et Zwijndrecht, Diest, Edegem, Halle, Heverlee, Kapellen, Mortsels et Schoten. Celui de l'UCL dirigé par Emmanuel Debruyne porte sur les communes d'avant les fusions de 1977 de Braine-l'Alleud, Court-Saint-Étienne, Evere, Fontaine-l'Évêque, Genappe (avec Baisy-Thy, Bousval et Vieux-Genappe), Genvil et Rixensart, Koekelberg, Nivelles, Ottignies (avec Cérroux-Mousty et Limelette), Waterloo et Wavre (avec Bierges et Limal).

23. ETIENNE VERHOEYEN, "Quatrième partie: la résistance", in *La Belgique occupée. De l'an 40 à la Libération*, Bruxelles, 1994, p. 331-351 (synthèse publiée dans sa version originale en néerlandais sous le titre « Het verzet », in *België bezet. 1940-1944. Een synthese*, Bruxelles, 1993, p. 251-389).